



FLASH HOUTAUD



Compte-rendu du Conseil Municipal



du 28 Février 2022

En présence des conseillers : Mesdames et Messieurs PONTARLIER Karine, GUYOT Damien, GIRARDOT Christelle, CHRISTIN Bernard, PHILIPPE Anne-Claude, DECLERCQ Frantz, DROCZINSKI Fanny, D'HOUTAUD Marie-Line COLIN Jean-Michel et D'HOUTAUD Sandra.

Secrétaire de séance : Mélanie FEVRE

Décision Modificative budgétaire n°1 - Budget Général

Le Maire expose au Conseil Municipal ont été inscrits à tort des crédits pour les dépenses imprévues de fonctionnement (10 918,87 €) et les dépenses imprévues d'investissement (77 461,13 €).

En effet, l'anomalie a été signalée par les services de la Trésorerie alors même que la saisie des éléments budgétaires via le logiciel MAGNUS n'a rencontré aucune difficulté. En conclusion, la mise en œuvre de nouvelle nomenclature génère quelques anomalies.

Considérant la suppression des comptes 020 et 022 correspondant aux dépenses imprévues,

Mme le Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide que les crédits inscrits jusque-là en dépenses imprévues de fonctionnement pour 10 918,87 € sont inscrits au chapitre 11 compte 6062.

- décide que les crédits inscrits à tort en dépenses imprévues d'investissement pour 77 461,13 € sont inscrits désormais au chapitre 21 compte 2188 (60 000€) et au chapitre 23 compte 231 (17 461,13€)

Modification des statuts PREVAL - Adhésion de la commune

Le Syndicat Mixte d'Etude et de Traitement des Ordures Ménagères du Haut-Doubs (SMETOM HD) a été créé par arrêté préfectoral du 11 janvier 1985.

Il regroupait initialement onze établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du territoire.

L'arrêté préfectoral du 23 novembre 2011 a notamment acté du changement de dénomination du Syndicat, le SMETOM ayant pris la dénomination de Syndicat Mixte pour la prévention et la valorisation des déchets du Haut-Doubs (PREVAL HD).

Il a pour objet le traitement des déchets ménagers et assimilés de ses adhérents, les opérations de transport, de tri et de stockage transitoire des déchets collectés par les membres et l'exploitation du réseau de chaleur lié à l'incinération des déchets et autres sources de production énergétique.

Il est constitué en syndicat « à la carte » doté de compétences optionnelles.

La compétence à la carte « *création et exploitation des réseaux de chaleur alimentés par les installations de traitement des déchets et autres unités de combustion raccordées au réseau* » n'appelle aucune facturation de la part de PREVAL aux communes concernées au titre de l'exercice de cette compétence.

La Commune de Houtaud est concernée par le réseau de chaleur installée au la Sté de déshydrations (anciennement site Désia) face au centre équestre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver le projet de statuts modifiés du Syndicat PREVAL HD et d'adhérer à PREVAL HD au titre de la compétence « création et exploitation des réseaux de chaleur ».



Taxe locale sur la publicité extérieure – Année 2023

Il appartient au Conseil de fixer par délibération les tarifs applicables sur le territoire avant le 1^{er} juillet 2022 pour une application au 1^{er} janvier 2023.

La TLPE frappe tous les supports publicitaires fixes visibles de toute voie ouverte à la circulation, et concerne toutes les entreprises quelle que soit la nature de leurs activités :

- Les dispositifs publicitaires
- Les pré enseignes
- Les enseignes

Les tarifs maximaux sont relevés chaque année dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac. Le taux de variation est de +2,8% pour 2021 (source INSEE).

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier les tarifs 2022 pour l'année 2023.

Pour mémoire en 2021, la commune a perçu la somme de 13 396,59€ au titre de la TLPE.

Convention avec le Cabinet Vétérinaire

Le Maire expose au Conseil Municipal les difficultés rencontrées en cas d'absolue nécessité d'emmener des chats ou chiens NON IDENTIFIÉS, accidentés, malades ou décédés au cabinet vétérinaire.

Il est donc proposé à l'assemblée une convention de prise en charge avec le cabinet vétérinaire de HOUTAUD et la SPA de Pontarlier.

Le Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention tripartite Commune/Cabinet vétérinaire/SPA selon laquelle :

* Le cabinet vétérinaire apportera les soins nécessaires aux animaux non identifiés, blessé ou malades. Dans ce cas, il appartiendra au cabinet vétérinaire de solliciter la SPA pour une prise en charge financière.

* Pour ce qui concerne les animaux morts ou devant être euthanasiés, les frais seront pris en charge par la commune, jusqu'à la fin du mandat 2026 si et seulement si l'animal est déposé par le Maire ou un adjoint.

Association Grand Pontarlier – Subvention 2022

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention formulée par l'association Commerce et Artisanat Grand Pontarlier sur la base de la

représentation de 17 commerçants et artisans de HOUTAUD adhérents à l'association.

Pour l'année 2022, l'association sollicite une subvention communale de 1 174.50€ sur une base de 23 022.00€ pour les 10 communes sur laquelle s'applique le pourcentage représentant le poids des adhérents de Houtaud (5,10%).

Le Maire précise qu'entre la fédération Commerce et Artisanat Grand Pontarlier (CAGP) et la CCGP est signée une convention avec un mode de répartition indiqué à l'article IV, comme suit :

Pour 1€ de financement apporté à CAGP par les collectivités (CCGP + Commune), 75% est pris en charge par la CCGP et 25% par les communes, avec un plafond maximum de 22 500€ pour la CCGP.

En cohérence avec cette clé de répartition, Mme Le Maire propose de fixer un plafond maximum de 7 500€ (représentant 25% des communes) sur lequel s'applique le pourcentage représentant le poids des adhérents de la commune 5.10% (déterminé chaque année par CAGP).

Le Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, décide d'accorder une subvention de 385€.

Pour mémoire, Le Maire rappelle que :

- la compétence économie est une compétence de la Communauté de Communes,
- le Conseil a accordé en 2021 une subvention exceptionnelle à l'association des Commerçants et Artisans de Houtaud de 1 300€ pour soutenir le commerce local en participant à la création d'une plateforme e-commerce et la dématérialisation des chèques cadeau Grand

Opération Communes solidaires – subvention à l'association SEMONS L'ESPOIR

Le Maire expose au Conseil Municipal la demande de l'association SEMONS L'ESPOIR présentant la phase 2 du projet de construction de la Maison des Familles sur le site de l'hôpital Minjoz avec la construction de 12 chambres supplémentaires.

Dans le cadre du projet « Communes Solidaires », l'association sollicite la commune afin qu'elle apporte une participation par le biais d'une subvention, à hauteur de 0,20 € par habitant soit 0.20 x 1 128 (population municipale) = 225.60€ ou un montant libre.



Le Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'attribuer une subvention à l'association SEMONS L'ESPOIR de 250€.

Convention avec ORANGE – Rue du Général de Gaulle

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux secs, Le Maire présente au Conseil Municipal une convention proposée par ORANGE, ayant pour objet principal de définir les règles de propriété et d'utilisation des ouvrages construits rue du Général de Gaulle.

Il est précisé que la commune a confié par mandat au SYDED la maîtrise d'ouvrage des prestations qui lui incombent mais la société Orange est associée, pour les ouvrages la concernant.

Le Maire entendu, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la convention particulière pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange établis sur supports communs avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité.

Aménagement RN57 – Enquête Publique – INFORMATION publiée sur le site de la Préfecture.

Le projet d'aménagement de la RN57 au sud de Pontarlier est soumis à enquête publique du 28 février au 31 mars 2022. Cette enquête a pour but de soumettre à l'avis du public le projet en vue d'obtenir la déclaration d'utilité publique du projet.

L'enquête publique est menée par un commissaire enquêteur désignée par le Président du tribunal administratif de Besançon. Le commissaire est chargé de recueillir les avis du public et d'établir son rapport sur l'utilité publique du projet.

Comment en savoir plus sur le projet ?

- Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet des services de l'État dans le Doubs,
- Il est également consultable dans les mairies de Pontarlier et de La Cluse et Mijoux (aux jours et heures de permanence des secrétariats),
- Un poste informatique pour la consultation des dossiers sera également mis à disposition du public à la préfecture du Doubs du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Comment exprimer son avis ?

- Sur les registres ouverts à cet effet dans les mairies de Pontarlier et de la Cluse-et-Mijoux,

- Par courrier adressé à la mairie de Pontarlier, siège de l'enquête (56, rue de la République - B.P. 259 – 25300 Pontarlier) à l'attention de M. Gabriel LAITHIER commissaire enquêteur,

- En rencontrant le commissaire enquêteur lors de ses permanences à la mairie de Pontarlier :

- ✓ Le vendredi 11 mars 2022 de 15h00 à 18h00,
- ✓ Le mercredi 23 mars 2022 de 9h00 à 12h00,
- ✓ Le jeudi 31 mars 2022 de 14h00 à 17h00.

Ou à la mairie de La Cluse et Mijoux le mercredi 23 mars 2022 de 14h00 à 17h00.

Au plus tard dans les 12 mois suivant la clôture de l'enquête publique, l'utilité publique du projet pourra être prononcée par un arrêté préfectoral. À la suite de la publication de cet arrêté, un dossier des engagements de l'État sera mis à la disposition du public. Il récapitulera l'ensemble des engagements pris par l'État à la suite des observations recueillies lors de l'enquête publique et du rapport de la commission d'enquête.

Un certain nombre de remarques sont formulées par les membres du Conseil. Ces observations seront transmises au nom de la commune lors d'une permanence du commissaire enquêteur.

Planning scrutin – Elections présidentielles

Le planning pour les élections présidentielles est établi en séance.

Comptes rendus des commissions communales et intercommunales

Commission économie (CCGP) : Projet de reprise du bâtiment de la Belle Vie, création d'un comité de pilotage pour la réhabilitation du site.

SYDED : Ouverture des plis pour les travaux rue Général de Gaulle au SYDED à Besançon.

Commission et comité consultatif Environnement :

- Rezo réhabilitation de l'étang communal - à l'initiative de la société de chasse, ramener de la biodiversité sur le site.
- Discussion autour du projet d'extension de la carrière.
- Bilan forêt de l'année 2021 ; volumes de bois coupés toujours plus importants, le cours du bois était un peu plus intéressant qu'estimé.



- Offre de la Carrière de Houtaud sur les matériaux pour la réfection des chemins forestiers, démarrage des travaux prochainement.

Conseil d'école du 01/02/2022 :

Point financier sur la coopérative scolaire,
Prévision des effectifs pour la rentrée (effectif stable),
Mise en place d'une nouvelle directive de l'éducation nationale limitant les effectifs des classes de cycle 2,
Intervention de l'Association Franc comtoise de l'Education Routière dans les classes en mai (sur convention avec la commune),

CM2 Sensibilisation aux bons usages de l'eau "classe bleue" avec le CPIE à l'initiative de le CCGP,
Point sur les différentes sorties scolaires,
Augmentation des effectifs au périscolaire,
Activité de l'APEEH et financement des activités de l'école.

Intervention des délégués de classe avec demande d'installation d'un bac à sable et l'adaptation des panneaux de basket.

Commission tourisme (CCGP)

Point sur le Château de Joux – Mise à jour règlement, nouveaux tarifs et nouveaux articles en boutique, convention avec la carte Cezam Fraca (permettant des réductions).

Adhésion à l'association Via Francigena (randonnée Calais ⇌ la Suisse)

Subvention au tour du Doubs (course cycliste) à hauteur de 2500 euros, conditionnée à la transmission télévisée.
Achat d'une dameuse pour le site touristique des Granges Dessus.

Centre nautique CCGP - 4 réunions préparatoires vont permettre de présenter, au Conseil Communautaire du mois d'avril, la variante privilégiée d'une piscine en face de l'espace Pourny.

Un projet d'investissement de l'ordre de 25 millions d'euros, avec un déficit de fonctionnement d'1 million par an.

Copil micro-crèche

MIC des Granges Narboz : déficit de 65 232 euros pour l'année 2021

MIC de Doubs 66 014 euros pour la même période
Estimation de 45 000 euros/an/ structure. Le différentiel s'explique en partie par la baisse de fréquentation due au Covid, et les arrêts maladie partiellement compensés.

Réunion PLUIH - Projet soumis aux personnes publiques associées impliquées avant l'arrêt du projet et la période d'enquête.



Décisions du Maire

✓ Mme le Maire décide de ne pas exercer le droit de préemption concernant les biens cadastrés suivant :

- AD n°286 sise « 15 Grande Rue » d'une contenance de 1315 m² (appartement, stationnement, box, cave),

- AD n°279 sise « 22 b rue des Courlis » d'une contenance de 218 m².

Questions Diverses

✓ Syndicat des eaux de Dommartin, composition du syndicat modifiée due au transfert de compétence, les communes seront représentées par des membres de la CCGP

✓ Commission de contrôle des listes électorales à prévoir entre le 17 et le 20 mars 2022

✓ Liaisons transfrontalières - Contournement de Besançon/ Beurre - enquête publique.

✓ Les repas des aînés 09/03/2022 repas du midi 58 inscrits et le soir 25 inscrits, repas assuré par la Pinte Comtoise avec animation musicale par l'Atelier Musical

✓ Aménagement de sécurité Rue du Général de Gaulle : réunion publique sera envisagée pour présentation aux riverains de la restitution des hypothèses du Cabinet SETIB

✓ Carnaval CFAH : les quelques dates disponibles sont communiquées pour la disponibilité de la salle des fêtes. Salle très occupée en 2022 / Réflexion et positionner rapidement une date pour Mars 2023.

✓ Prochain Conseil Municipal : Lundi 28 mars 2022 à 20h30



INFO COMMUNALE

Arrêté de circulation - 02 au 23 mars 2022

En raison de travaux de réparation de la conduite sur chaussée, pour ORANGE effectués par l'entreprise CIRCET, à l'intersection de la Départementale RD72 et



de la rue de la Grande Oie (à la sortie de Houtaud en direction de Chaffois), il y a lieu de restreindre la circulation à une voie à l'aide d'un alternat par feux tricolores sur cette voie.

La vitesse de tous les véhicules circulant sur la RD72 et la rue de la Grande Oie, sur le territoire de la commune de Houtaud sera limitée à 30 km/h.

La version intégrale de cet arrêté est au tableau d'affichage et sur PanneauPocket.



Vente de bois

La prochaine vente de bois de chauffage destinée aux habitants aura lieu le :

Judi 24 Mars 2022 à 20 heures
en Mairie

Les fiches descriptives des lots soumis à la vente seront disponibles au secrétariat de Mairie.



Inscription rentrée scolaire et périscolaire 2022-2023

Pour toute inscription scolaire, vous devrez fournir :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- votre livret de famille,
- le carnet de vaccination de l'enfant.

En Mairie, les inscriptions scolaires et périscolaires se tiendront :

Samedi 12 mars 2022 de 10H à 11H30
Samedi 09 Avril 2022 de 10H à 11H30

Les dossiers sont disponibles sur le site internet www.houtaud.fr onglet « à votre service » puis « pour vos enfants ».

**Nettoyons
la nature!**

A la sortie de l'hiver, une action utile et citoyenne de nettoyage du village est programmée le **Samedi 09 Avril 2022**.

Les volontaires de tous les âges seront les bienvenus.

Rendez-vous dans la cour de l'école à 13H45 pour un départ à **14H00**.

Chaussures adaptées conseillées
Gants et chasubles fournis.



INFO INTERCOMMUNALE

PLUIh - Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat -

L'étude pré opérationnelle vise à définir les problématiques du périmètre de l'intervention, à recenser les projets qui pourraient être subventionnés en phase opérationnelles et à proposer une stratégie d'intervention en termes d'objectifs et de moyens financiers à mobiliser.

L'étude a démarré sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand PONTARLIER

Répondez à l'enquête en cours avant le 31 mai 2022 en
- scannant le QR code

- en retirant le questionnaire papier au secrétariat de Mairie

- en consultant PanneauPocket, ou le site internet de la Commune qui vous donne accès au lien CCGP



PAROLES AUX ASSOCIATIONS

Le Comité de Foire et d'Animations de Houtaud organise un **Loto** le :

Vendredi 15 AVRIL 2022
début des jeux 20h30



Animations... à la Salle des Fêtes

L'Atelier Musical propose un **Thé Dansant** le :

Dimanche 13 Mars 2022

Ouverture de portes à 14h00
Entrée 10€



Rire de Héros

L'association Rires De Héros qui soutient les enfants gravement malades et la recherche contre les cancers pédiatriques organise la journée :

Les Copains Des Héros
Samedi 19 Mars 2022
de 14h00 à 18h00

pour les enfants de 2 à 10 ans accompagnés d'un adulte



Pour 5 euros par enfant, chacun pourra se distraire selon ses envies avec les différentes activités proposées :

- Initiation cirque
- Tours de Magie
- P'tite kermesse
- Ateliers créatifs
- Studio Photos
- Sculpture sur ballons



à 20h30 Les Cocos du jeudi

Concert tout public

7€ par adultes (ou 5€ en prévente)
et 3€ par enfant

Plus d'info sur : riresdeheros@gmail.com Facebook ou au 03.81.46.72.31

Venez nombreux !

CONFERENCE

Une conférence sur les éco gestes dans le domaine du numérique, du jardin, des emballages et vêtements vous sera proposée, réservez votre soirée le :

Vendredi 20 Mai 2022 à 20h00

Salle des fêtes

Plus d'information prochainement dans le Flash et sur PanneauPocket.



GESTE DU MOIS

« Dans Paris à vélo on dépasse les autos » titre de Joe Dassin en 1972 !

Depuis, on pourrait chanter « Dans Houtaud (Pontarlier) à vélo, on dépasse les autos » ...

Oui, la circulation s'est énormément intensifiée, et les heures de pointes nous régale de bouchons récurrents. Notre empreinte carbone n'est donc pas en reste, le réchauffement climatique se frotte les mains...

Croire que les voitures électriques vont régler le problème est une douce illusion que veulent nous faire croire certains politiques, mais à voir les difficultés d'approvisionnement en électricité (*5 réacteurs à l'arrêt cet hiver, et imaginons que toutes les voitures soient*

électriques...) et l'augmentation du prix de l'énergie (*électricité comme essence*), il serait judicieux d'envisager des alternatives.

En France, en moyenne, les voitures parcourent 3 kms par trajet (c'est une moyenne, ce qui signifie que nous faisons des millions de trajets de moins de 3 kms).

Alors commençons par nous adapter, nous pouvons modifier nos habitudes, en nous imposant régulièrement de reprendre le vélo (pour aller chercher les enfants à l'école, pour aller acheter du pain, ...) ou de marcher un petit peu. Chaque trajet où vous laisserez la voiture au garage vous apportera une belle satisfaction, une économie et vous pourrez vous féliciter d'avoir limité votre impact sur l'environnement. Si si, c'est possible... c'est juste une question de volonté. Alors à vos pompes à vélo, il est temps de regonfler vos pneus avec le printemps qui approche.

Opération Brioches de l'Adapeï

Marie-Line D'HOUTAUD recherche des bénévoles pour faire du porte à porte pour la prochaine opération Brioches au profit de l'Adapeï qui aura lieu du :

Lundi 04 au Dimanche 10 Avril 2022

Merci pour votre accueil et de votre générosité

Contact : 06.33.83.84.71



Pour des Infos et Alertes de votre Mairie en temps réel ...

Mettre **HOUTAUD** en favori sur
Panneau Pocket

(Téléphone, tablette, ordinateur)

Une mise à jour peut être nécessaire

